

Fondation Mission Old Brewery

États financiers au 31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Revenus et dépenses	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Fondation Mission Old Brewery

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Mission Old Brewery (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 27 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Fondation Mission Old Brewery

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Revenus		
Campagnes de financement – contributions générales (note 3)	4 377 661	5 727 917
Successions et legs	1 222 774	714 249
Revenus nets de placements (note 4)	329 904	697 487
	<u>5 930 339</u>	<u>7 139 653</u>
Dépenses		
Dons à Mission Old Brewery	4 250 000	5 000 000
Campagnes de financement – dépenses directes (note 3)	374 291	226 672
Salaires et charges sociales	700 174	606 343
Honoraires professionnels	10 316	45 737
Honoraires du gestionnaire et du fiduciaire	87 248	90 016
Soutien informatique	18 352	13 530
Frais bancaires	37 162	30 789
Frais de bureau et autres frais	23 873	21 981
Communications	219 756	160 737
Divers	8 691	848
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	153 579	118 257
	<u>5 883 442</u>	<u>6 314 910</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>46 897</u>	<u>824 743</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	15 899 900	15 075 157
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>46 897</u>	<u>824 743</u>
Solde à la fin	<u>15 946 797</u>	<u>15 899 900</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	46 897	824 743
Éléments hors caisse		
Dons d'actions	(224 847)	(287 971)
Variation nette de la juste valeur de placements	256 428	(388 014)
	<u>78 478</u>	<u>148 758</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	1 936 301	67 669
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 014 779</u>	<u>216 427</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(4 681 834)	(3 923 781)
Cession de placements	4 255 127	3 825 532
Variation nette des avances à Mission Old Brewery	(674 937)	442 094
Transactions en cours de règlement	(19 550)	(25 554)
Variation nette de l'encaisse chez le fiduciaire	54 815	(74 999)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 066 379)</u>	<u>243 292</u>
Augmentation nette de l'encaisse	948 400	459 719
Encaisse au début	<u>3 000 578</u>	<u>2 540 859</u>
Encaisse à la fin	<u><u>3 948 978</u></u>	<u><u>3 000 578</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Situation financière

au 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	3 948 978	3 000 578
Taxes de vente à recevoir	31 151	38 385
Diverses créances à recevoir	30 336	3 376
Frais payés d'avance	28 165	28 681
Avances à Mission Old Brewery, sans intérêt, encaissables sur demande (note 6)	1 606 117	931 180
	<u>5 644 747</u>	<u>4 002 200</u>
Long terme		
Placements (note 7)	13 388 999	13 023 608
	<u>19 033 746</u>	<u>17 025 808</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	79 435	43 689
Apports reportés (note 9)	3 007 514	1 082 219
	<u>3 086 949</u>	<u>1 125 908</u>
ACTIF NET		
Non affecté	15 946 797	15 899 900
	<u>19 033 746</u>	<u>17 025 808</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Sa principale activité consiste à verser des apports et des dons à Mission Old Brewery. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds d'actions étrangères et en fonds équilibré qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations canadiennes et en billets de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin, alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des revenus

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports provenant des campagnes de financement et des successions et legs. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Revenus nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de fonds d'investissement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme et les revenus de fonds d'investissement sont constatés au moment de leur distribution.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts et de dividendes.

Les revenus nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des revenus et dépenses au poste Revenus nets de placements.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent. Mission Old Brewery est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de l'organisme.

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les dépenses sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquentement à la juste valeur sont inclus à titre de variation nette de la juste valeur de placements au poste Revenus nets de placements à l'état des revenus et dépenses.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

3 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Contributions générales		
Campagnes annuelles	2 021 751	2 137 958
Campagnes et dons majeurs	1 675 717	3 194 927
Tournoi de golf	273 175	253 798
Expérience d'un souper	38 173	51 518
Projet spécial PMP	326 658	46 314
Événements de tiers	42 187	43 402
	<u>4 377 661</u>	<u>5 727 917</u>
Dépenses directes		
Campagnes annuelles	118 107	154 838
Campagnes et dons majeurs	96 592	13 655
Tournoi de golf	84 552	56 329
Expérience d'un souper	17	535
Projet spécial PMP	74 865	1 315
Événements de tiers	158	
	<u>374 291</u>	<u>226 672</u>
	<u>4 003 370</u>	<u>5 501 245</u>

4 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Intérêts et dividendes	343 752	221 341
Fonds communs de placement	242 580	105 823
Variation nette de la juste valeur de placements	(256 428)	388 014
Perte de change		(17 691)
	<u>329 904</u>	<u>697 487</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	7 234	(22 638)
Intérêts et dividendes courus	(5 530)	
Diverses créances à recevoir	(26 960)	117 143
Frais payés d'avance	516	(11 442)
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	35 746	(18 722)
Apports reportés	1 925 295	3 328
	<u>1 936 301</u>	<u>67 669</u>

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

6 - AVANCES À MISSION OLD BREWERY

L'organisme a effectué une avance d'un montant de 856 117 \$ afin de permettre à Mission Old Brewery de financer temporairement les acquisitions d'immeubles qui seront subventionnées par la Ville de Montréal par l'entremise de différents programmes du gouvernement fédéral.

7 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes		
Sociétés canadiennes (au coût de 1 163 587 \$; 1 088 911 \$ en 2022)	1 697 968	1 813 968
Sociétés étrangères (au coût de 2 061 470 \$; 1 940 424 \$ en 2022)	<u>2 596 238</u>	<u>2 453 218</u>
	<u>4 294 206</u>	<u>4 267 186</u>
Obligations canadiennes		
Gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux et organismes paragouvernementaux, incluant des obligations libellées en dollars américains de 14 774 \$ (néant en 2022) (au coût de 2 511 718 \$; 1 948 172 \$ en 2022)	2 434 539	1 894 641
Sociétés ouvertes (au coût de 669 290 \$; 564 519 \$ en 2022)	<u>641 063</u>	<u>541 815</u>
	<u>3 075 602</u>	<u>2 436 456</u>
Fonds d'actions étrangères (au coût de 359 384 \$; 347 536 \$ en 2022)	<u>410 325</u>	<u>371 878</u>
Fonds équilibré (au coût de 5 495 455 \$; 5 307 044 \$ en 2022)	<u>5 260 945</u>	<u>5 342 017</u>
Billets de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux, incluant des billets libellés en dollars américains de 106 058 \$ (149 839 \$ en 2022) (au coût de 268 599 \$; 473 721 \$ en 2022)	<u>268 156</u>	<u>457 471</u>
	<u>13 309 234</u>	<u>12 875 008</u>
Intérêts et dividendes courus	33 468	27 938
Transactions en cours de règlement		19 550
Encaisse chez le fiduciaire	<u>46 297</u>	<u>101 112</u>
	<u>13 388 999</u>	<u>13 023 608</u>

Le coût total des placements est de 12 529 503 \$ (11 702 750 \$ en 2022).

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	38 379	38 379		
Matériel de bureau	2 325	2 325		
	<u>40 704</u>	<u>40 704</u>	-	-

9 - APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	1 082 219	1 078 891
Montant encaissé au cours de l'exercice	2 527 259	1 205 215
Projet spécial PMP		15 000
Montant constaté aux campagnes de financement (Mission Old Brewery)	<u>(601 964)</u>	<u>(1 216 887)</u>
Solde à la fin	<u>3 007 514</u>	<u>1 082 219</u>

Les apports reportés représentent des apports encaissés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la rénovation d'immeubles de même qu'au financement des opérations régulières de Mission Old Brewery.

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les diverses créances à recevoir, les intérêts et dividendes courus et les placements en obligations de sociétés ouvertes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. L'organisme est également exposé au risque de crédit du fait qu'il se porte garant de l'emprunt bancaire de l'entité contrôlante (note 12).

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

10 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle d'investissements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2023, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse chez le fiduciaire, des billets et des placements en actions de sociétés ouvertes étrangères libellés en dollars américains totalisant 2 881 901 \$ (2 702 045 \$ au 31 mars 2022).

Le fonds d'actions étrangères et le fonds équilibré exposent indirectement l'organisme au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations canadiennes et les billets portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes, en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Les placements en fonds équilibré et en fonds d'actions étrangères exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - GARANTIE

L'organisme garantit l'emprunt bancaire de Mission Old Brewery. Aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2023 (aucun au 31 mars 2022). Aucune contrepartie n'est exigée en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra être prêt à acquitter les obligations de Mission Old Brewery en matière de remboursement de l'emprunt bancaire si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 3 000 000 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.

